



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mars 2001
Français
Original: anglais

Session de fond de 2001

2-22 juillet 2001

Point 13 1) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives à l'économie et à l'environnement : cartographie

Septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. La septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques s'est tenue à New York, du 22 au 26 janvier 2001, en application de la décision 1997/292 du Conseil économique et social en date du 23 juillet 1997. Y ont participé 136 représentants et observateurs de 34 pays et territoires¹, 18 organisations scientifiques intergouvernementales et internationales² et 14 conférenciers. Le représentant du Mexique a été élu Président de la Conférence.

2. L'ordre du jour provisoire de la présente Conférence avait été établi par la précédente Conférence, réunie à New York en juin 1997. D'une manière générale, la Conférence avait été considérée comme une tribune régionale qui permettait aux représentants des gouvernements, planificateurs, scientifiques et experts de la région des deux Amériques et d'ailleurs d'examiner les besoins et les problèmes communs et d'échanger des données d'expérience et des pratiques optimales en matière de cartographie et d'information géographique. La Conférence a passé en revue les progrès accomplis depuis la deuxième réunion dans la mise au point et l'utilisation des infrastructures nationales de données spatiales et a examiné les apports de

la cartographie et des systèmes d'information géographique à la réalisation du programme Action 21.

3. Les travaux de la Conférence se sont déroulés dans le cadre de trois commissions techniques constituées en vue de traiter toute une gamme de questions en rapport avec la cartographie, les levés topographiques, la gestion des terres, les systèmes d'information géographique et l'infrastructure des données spatiales utilisée à l'appui du développement durable, comme il est indiqué dans un point de l'ordre du jour. La Commission I (besoins en matière de développement et renforcement des capacités institutionnelles) était présidée par le représentant de l'Institut international de levés topographiques; la Commission II (collecte et gestion des données fondamentales) était présidée par le représentant du Mexique et la Commission III (mise au point de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques) par le représentant des États-Unis d'Amérique.

4. La Conférence a adopté neuf résolutions et une motion de remerciements. Les résolutions reflétaient à la fois les questions concernant l'information géographique qui avaient été abordées en séance plénière et les points spécifiques examinés au sein des trois commissions techniques de la Conférence. Les actes de la Conférence seront publiés en un volume regroupant le rapport et les résolutions (le texte du rapport sera dis-

ponible sur le site Web de la cartographie et des noms géographiques que doit établir la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU). Les communications techniques présentées à la Conférence ont été distribuées aux participants.

II. Conclusions

5. La Conférence a examiné l'état des résolutions adoptées par la précédente Conférence et a noté que le Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (PC-IDEA) avait été créé à Bogota le 29 février 2000. Elle a reconnu qu'il importait de poursuivre la mise au point du système géodésique régional de l'Amérique du Sud (SIRGAS), l'accent étant mis en particulier sur un système commun de coordonnées verticales pour la région, y compris l'Amérique du Nord et les Caraïbes. En même temps, elle a noté qu'il importait de réformer, restructurer et renforcer les organisations cartographiques nationales afin de mettre au point les cadres nécessaires pour les infrastructures nationales de données spatiales, et de créer des conditions nationales garantissant que l'infrastructure de l'information géographique bénéficierait d'un appui en raison de son caractère stratégique. Elle a également constaté qu'il importait d'organiser un atelier interrégional sur les politiques et programmes en matière d'éducation, de formation et de renforcement des capacités professionnelles afin d'assurer la mise au point de systèmes appropriés de gestion des terres et d'infrastructures connexes de données spatiales.

6. Des rapports ont été présentés par 12 des pays participant à la Conférence : sept provenaient de la région des Amériques (Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Cuba, États-Unis d'Amérique et Venezuela) et cinq de régions extérieures (Allemagne, Chine, Chypre, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Sri Lanka). Selon ces rapports, les principales tendances des activités enregistrées dans la région des Amériques sont les suivantes :

a) L'identification des besoins prioritaires essentiels concernant les politiques et programmes relatifs aux infrastructures nationales de données spatiales, les normes des systèmes d'information géographique et les systèmes cadastraux;

b) L'écart existant entre les spécialistes des données spatiales et les responsables des politiques, qui

doit être comblé pour que les organismes cartographiques nationaux puissent obtenir un appui budgétaire suffisant;

c) Le renforcement de la communication et de la coopération entre les pays de la région pour qu'ils puissent acquérir et mettre en commun des données spatiales grâce aux activités du Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (PC-IDEA).

7. Par l'intermédiaire de la Commission I (besoins en matière de développement et renforcement des capacités institutionnelles), la Conférence a examiné les données d'expérience des différents pays concernant le renforcement des capacités, la possibilité d'incorporer obligatoirement des éléments concernant le renforcement des capacités dans tous les projets appuyés par les organisations internationales et nationales, et l'analyse des besoins spécifiques aux différents niveaux de l'enseignement et de la formation. La Commission a examiné une méthode intéressante concernant la recherche-formation-application. Elle s'est également penchée sur des questions importantes concernant le renforcement institutionnel, y compris l'enseignement et la formation et la nécessité d'accéder à des programmes d'enseignement et de formation cohérents et d'obtenir des renseignements à ce sujet. Il a été estimé que l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPGH) pourrait utilement appuyer les efforts de renforcement des capacités dans la région des Amériques.

8. Par l'intermédiaire de la Commission II (collecte et gestion des données fondamentales), la Conférence a constaté les progrès accomplis au cours des quatre dernières années dans la mise en place du Système géodésique régional pour l'Amérique du Sud (SIRGAS) en tant que base pour les applications du système d'information géographique au niveau régional. La Commission a signalé qu'un réseau géodésique hautement précis portant sur l'Amérique du Sud avait été créé en 1997 et qu'un système uniforme de référence géocentrique et un système de référence géodésique pour l'Amérique du Sud avaient été définis. Il a été noté qu'un certain nombre de techniques employées, en particulier le système de positionnement universel (GPS), avaient produit d'excellents résultats et donné lieu aussi à des transferts de technologie à l'intention des membres participants, en particulier les pays en développement. Encouragée par ces progrès, la Conférence a souligné qu'il était nécessaire de continuer à définir et mettre au point un système commun de coor-

données verticales pour la région, y compris l'Amérique du Nord et les Caraïbes. Les travaux de la Commission ont également porté sur des questions relatives aux données fondamentales, telles que leur intégrité, leur définition et la promotion de leur collecte et de leur accessibilité.

9. La mise au point de l'infrastructure des données spatiales dans la région des Amériques relevait du domaine de compétence de la Commission III, qui a examiné les moyens de renforcer ce domaine dans la région et a proposé ce qui suit : a) approfondir les connaissances sur les infrastructures de données spatiales, en commençant par traduire en espagnol le manuel d'emploi des infrastructures mondiales; b) appuyer le Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (PC-IDEA) en tant qu'organe compétent pour cette région; c) mettre en place des infrastructures de données spatiales au niveau national; d) participer au projet cartographique mondial. Les travaux de la Commission ont également porté sur des questions techniques concernant le contenu des infrastructures de données spatiales, y compris la définition d'un cadre de référence géodésique commun, la nécessité d'intégrer les bases de données cadastrales et topographiques, le développement des métadonnées et des centres d'échange et l'emploi de normes internationales (ISO/TC 211) dans l'utilisation des infrastructures nationales et régionales.

10. Les communications des organisations scientifiques internationales ont mis l'accent sur les progrès réalisés dans les domaines suivants : techniques de positionnement, photogrammétrie et cartographie numériques et autres techniques liées à l'information géospatiale, en particulier leur utilité et leur rôle pour ce qui est d'appuyer les initiatives concernant les infrastructures de données spatiales. Le bilan actuel des normes spatiales a été dressé, l'accent étant mis sur leurs objectifs concernant la sensibilisation aux utilisations de l'information géographique, l'élargissement de leur accès, l'intégration et la mise en commun de l'information géographique et l'aide visant à mettre en place des infrastructures de données spatiales aux niveaux local, régional et mondial. L'auteur d'une communication a examiné l'un des nombreux moyens de réaliser des économies grâce à la fixation de prix avantageux et ses effets sur les organismes cartographiques nationaux. Le même auteur a estimé qu'eu égard aux concepts nouveaux concernant l'infrastructure de l'information spatiale et aux chan-

gements dus aux monopoles naturels assurant des services publics dans des conditions nouvelles de privatisation, de concurrence et de rentabilité économique, les organismes cartographiques nationaux devraient étudier leur place dans le domaine des données spatiales, notamment en ce qui concerne la fourniture des données et leur accès.

11. La Banque mondiale a décrit les programmes de coopération technique entrepris en Amérique centrale. De nombreux projets relatifs aux terres sont mis en oeuvre dans l'ensemble de cette région et l'accent a été mis sur le projet de gestion des terres en El Salvador. La Banque a exposé les enseignements qu'elle avait tirés de son expérience ainsi que leurs conséquences pour la coopération internationale. Elle a également décrit son approche concernant la mise en place d'infrastructures de données spatiales, ainsi que les raisons pour lesquelles son appui dans ce domaine constituait un élément clef de nombreux projets. Elle allait entreprendre une étude sur la valeur et l'utilité économiques de ces infrastructures afin de montrer que celles-ci étaient essentielles pour le développement économique. Par la suite, des partenariats devraient être créés entre la Banque et les autres parties intéressées, y compris l'Organisation des Nations Unies et le Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour la région des Amériques.

12. Les délibérations des trois commissions ont confirmé qu'il était de plus en plus reconnu que les infrastructures nationales de données spatiales constituaient un atout fondamental pour une société, au même titre que les routes, les réseaux de communication et les autres services publics. Il était de plus en plus évident qu'un certain nombre de facteurs préexistants devaient être réunis pour qu'une infrastructure nationale de données spatiales puisse fonctionner avec succès : la stabilité politique, la reconnaissance par les autorités de l'importance des données spatiales, l'existence d'une infrastructure de base opérationnelle, la capacité de mettre en place de grandes bases de données et les moyens d'enseignement et de formation nécessaires. Il était aussi largement reconnu que les investissements dans les données fondamentales étaient essentiels et que l'utilisation croissante des données spatiales dans de nombreux secteurs constituait un facteur de progrès dans bien des pays. Le problème qui se posait dans le domaine de la cartographie et de l'infrastructure de données spatiales consistait non seulement à savoir comment tirer parti de l'énorme

potentiel des techniques d'information géographique et d'exploitation des données spatiales, mais aussi à pouvoir restructurer les organismes cartographiques nationaux et autres organisations gouvernementales pour qu'elles coopèrent mutuellement et créent des normes pour les infrastructures de données régionales et mondiales.

13. On trouvera aux annexes I et II la liste des 10 résolutions adoptées par la Conférence et l'ordre du jour provisoire de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques. Les activités recommandées par la Conférence et celles qui sont nécessaires pour préparer la huitième Conférence, jugées de caractère permanent, ont été inscrites dans le plan à moyen terme au titre du sous-programme 5 du programme 7 pour la période 2002-2005, et devraient être incorporées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005. L'inclusion de ces activités ne devrait pas donner lieu à des dépenses supplémentaires. Dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, ces activités, qui sont de caractère permanent, relèvent du chapitre 9 (affaires économiques et sociales).

III. Recommandations au Conseil

14. Étant donné, d'une part, les contributions importantes que ne cessent d'apporter la cartographie, la technologie de l'information géographique et les applications de l'infrastructure des données spatiales pour les responsables des décisions, les planificateurs, les scientifiques et le grand public, et d'autre part, l'utilité fondamentale pour les États Membres des conférences cartographiques des Nations Unies pour l'Amérique et du Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques, la septième Conférence a recommandé que le Conseil économique et social :

a) Approuve la recommandation de la septième Conférence visant à ce que la prochaine réunion ait lieu pendant cinq jours ouvrables au début de 2005 au plus tard, l'accent étant essentiellement mis sur la poursuite et le renforcement de la contribution de la cartographie et de l'information géographique à la mise en oeuvre d'Action 21;

b) Prie le Secrétaire général de prendre des mesures, lorsqu'il y a lieu et dans les limites des ressources disponibles, pour appliquer les autres recommandations de la Conférence. En particulier,

l'Organisation des Nations Unies devrait continuer à appuyer les activités concernant la topographie, la cartographie et l'infrastructure des données spatiales dans la région des Amériques, et notamment à faciliter, dans les limites des ressources disponibles, la participation des pays les moins avancés et des petits pays insulaires en développement de la région.

Notes

¹ Allemagne, Argentine, Brésil, Bénin, Bolivie, Brunéi Darussalam, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Équateur, Fédération de Russie, Finlande, Guatemala, Honduras, Inde, Japon, Kazakhstan, Mexique, Monaco, Namibie, Oman, Panama, Pays-Bas, Pérou, République arabe syrienne, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Venezuela, Saint-Siège.

² Institut panaméricain de géographie et d'histoire (IPAGY), Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (PC-IDEA), Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique (PCGIAP), Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), Fédération des topographes et des géomètres (FLAG), Association cartographique internationale (ICA), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (ISPRS), Fédération internationale des topographes (FIG), Union internationale de géodésie et de géophysique (IUGG), Institut international des levés aérospatiaux et des sciences de la Terre (ITC), ISO/TC 211, EuroGeographics, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des capitales et villes islamiques (OICC), Banque mondiale, Organisation météorologique mondiale (OMM).

Annexe I

Liste des résolutions

1. Besoins en matière de développement.
2. Renforcement des capacités institutionnelles, enseignement et formation.
3. Aspects économiques des secteurs modernes de la topographie, de la cartographie, de l'infrastructure des données géospatiales et de la gestion des terres.
4. Données fondamentales : projet SIRGAS.
5. Gestion des terres et infrastructure des données spatiales.
6. Contribution du Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (PC-IDEA).
7. Mise en place des infrastructures nationales de données spatiales dans les Amériques.
8. Carte du monde.
9. Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique.
10. Motion de remerciements.

Annexe II

Ordre du jour provisoire de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du bureau.
3. Objectifs de la Conférence.
4. Questions d'organisation :
 - a) Examen et adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Constitution de commissions et élection des présidents;
 - d) Organisation des travaux;
 - e) Vérification des pouvoirs des représentants.
5. Rapports de pays.
6. Rapports sur l'application des résolutions adoptées à la septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
7. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des données spatiales pour les Amériques (PC-IDEA).
8. Rapports sur la contribution de l'information géographique à l'étude de problèmes nationaux, régionaux et mondiaux :
 - a) Stratégies, politiques, questions économiques et institutionnelles;
 - b) Infrastructure des données spatiales;
 - c) Collecte, gestion et diffusion des données géospatiales;
 - d) Pratiques optimales et applications.
9. Adoption des résolutions et du rapport de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.
10. Examen des résultats de la Conférence.
11. Ordre du jour provisoire de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques.